



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 26 FEVRIER 2025

DÉLIBÉRATION
N° 2025-02-DEL-048

OBJET :
**SIGNATURE D'UNE
CONVENTION AVEC
LE SIERTECC
RELATIVE AU
TRAVAUX
D'ENFOUISSEMENT
DES RESEAUX DE
TELECOMMUNICATI
ONS SENTE DES
HAUTS CHATELETS,
IMPASSE DES
CHATELETS**

RAPPORTEUR :
Monsieur le Maire

NOMBRE DE
CONSEILLERS EN
EXERCICE : 33

PRÉSENTS : 19

VOTANTS : 33

Le 26 février 2025 à 8h00, les membres du Conseil municipal de Triel-sur-Seine se sont réunis à l'Espace Senet, suivant convocation régulièrement adressée par le Maire.

DATE D'ENVOI DE LA CONVOCATION : 20 février 2025
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Bérange VOILLOT.

PRÉSENTS : M. Cédric AOUN, M. Philippe DA-RIN, Mme Catherine EVANO, M. Gilles GAILLARD, M. Gil GOMES, M. Fabien TANTI, M. Jonas MAURY, M. Cyrille ARZEL, Mme Christelle DIDIERJEAN, Mme Frédérique MAHER, M. YVON ROSCONVAL, M. Marc FONTAINE, M. Fernando MENDES, Mme Bérange VOILLOT, M. Pascal GILLES, Mme Sophie KERIGNARD, Mme Valérie LEFUEL DUVAL, Mme Elisabeth LESSERTEUR, Mme Line WENZEL.

ONT DONNÉ POUVOIR : M. Hakan KARACIGER, M. Christophe MARGAT, Mme Françoise POIRRIER, M. Julien SAUVE, Mme Fabienne TANTI, Mme Mélody SENAT, Mme Amandine BENOIST, M. Florent BEQUIGNON, Mme Paméla BUQUET MAIRE, M. Hassan AHSSAKOU, Mme Souad BENDJEDDOU, Mme Sophie FONTAINE, Mme Anne LAPORTE.

EXCUSÉ(S) : M. Hakan KARACIGER, M. Christophe MARGAT, Mme Françoise POIRRIER, M. Julien SAUVE, Mme Fabienne TANTI, Mme Mélody SENAT, Mme Amandine BENOIST, M. Florent BEQUIGNON, Mme Paméla BUQUET MAIRE, M. Hassan AHSSAKOU, Mme Souad BENDJEDDOU, Mme Sophie FONTAINE, Mme Anne LAPORTE, Mme Valérie LENORMAND.

ABSENT(S) : 0



OBJET : SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LE SIERTECC RELATIVE AU TRAVAUX D'ENFOUSSEMENT DES RESEAUX DE TELECOMMUNICATIONS SENTE DES HAUTS CHATELETS, IMPASSE DES CHATELETS.

VU le Code général des collectivités territoriales

VU la loi n°85704 du 12 juillet 1985 modifié, dite loi « MOP »

VU le code de la commande public

VU la délibération du conseil municipal en date du 25 septembre 2008 transférant la mission de maitrise d'ouvrage au SIERTECC concernant les opérations d'enfouissement des réseaux publics électrique et de télécommunication

Vu le statut du SIERTECC

VU le projet de convention relative aux travaux d'enfouissement des réseaux de télécommunications sente des hauts châtelets et de l'impasse des châtelets

CONSIDÉRANT que le SIERTECC est maitre d'ouvrage pour les travaux de mise en souterrain des réseaux de télécommunications

Le Conseil municipal, après avoir entendu le rapporteur dans ses explications et en avoir délibéré à la majorité,

Pour : 16 (Cédric AOUN, M. Philippe DA-RIN, Mme Catherine EVANO, M. Gilles GAILLARD, M. Gil GOMES, M. Fabien TANTI, M. Cyrille ARZEL, M. Hakan KARACIGER, M. Christophe MARGAT, Mme Françoise POIRRIER, M. Julien SAUVE, Mme Fabienne TANTI, M. Jonas MAURY, Mme Mélody SENAT, Mme Christelle DIDIERJEAN, Mme Frédérique MAHER). **Contre : 3** (M. Yvon ROSCONVAL, M. Florent BEQUIGNON, M. Fernando MENDES). **Abstentions : 14** (M. Marc FONTAINE, Mme Valérie LENORMAND, Mme Béangère VOILLOT, M. Pascal GILLES, Mme Sophie KERIGNARD, Mme Valérie LEFUEL DUVAL, Mme Elisabete LESSERTEUR, Mme Line WENZEL, Mme Amandine BENOIST, Mme Paméla BUQUET MAIRE, M. Hassan AHSSAKOU, Mme Souad BENDJEDDOU, Mme Sophie FONTAINE, Mme Anne LAPORTE).

DÉCIDE

ARTICLE 1^{ER} : D'APPROUVER l'opération de mise en souterrain des réseaux de télécommunications de la sente des hauts châtelets ainsi que de l'impasse des châtelets

ARTICLE 2 : D'AUTORISER M. le Maire à signer ladite convention et tout document afférent

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits à Triel-sur-Seine,
Pour extrait conforme.

Le Maire,

Cédric AOUN

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte. Celui-ci est susceptible de faire l'objet d'un recours administratif préalable devant le Maire, ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Versailles dans les deux mois suivant sa transmission aux services de l'État (préfecture) de son affichage ou de sa publication. Tribunal administratif de Versailles : 56 avenue de la République - 78000 Versailles - Accueil : 01 39 20 54 00 - Courriel : greffe.ta-versailles@juradm.fr - <https://www.telerecours.fr/>

Accusé de réception en préfecture
0782670074002692202502051048-DE
Date de télétransmission : 28/02/2025
Date de réception en préfecture : 28/02/2025